

NA!

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 47
MAI 2024
ISSN 2555-297 X

Le CESER ancré dans les territoires

« La Nouvelle-Aquitaine en cent cartes », récente publication de la DATAR* régionale a mis en évidence la très grande diversité des situations locales sur de nombreux indicateurs, le caractère multifactoriel des enjeux et par conséquent la nécessité d'une action publique différenciée. Dans cet esprit, le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite amplifier ses interactions avec les acteurs territoriaux.

Trois exemples récents illustrent la volonté du CESER d'être le plus à l'écoute possible des réalités locales pour nourrir nos analyses et préconisations destinées à l'Assemblée régionale :

Dans le cadre de la consultation de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) « La mer en débat », nous avons adressé un cahier d'acteur en soulignant qu'il est important que le débat sur l'éolien en mer et ses conclusions ne soient pas noyés dans les nombreux autres sujets traités, alors même qu'il est n'est plus prévu que le public se prononce en amont de chaque projet, comme cela était le cas auparavant. La transition énergétique ne peut se déployer qu'avec le consentement et l'engagement de la société qui doit être pleinement associée aux processus de transformation des modèles actuels ;

Le président du Conseil régional a par ailleurs saisi notre Assemblée « d'une analyse des cahiers de doléances issues du grand débat national dans le contexte du mouvement des gilets jaunes ». Cette saisine est une opportunité pour mieux mesurer et prendre en compte la quête de dignité, de justice territoriale et fiscale, les difficultés rencontrées dans l'accès aux services publics et aux soins ainsi que le sentiment d'enclavement et d'abandon pour celles et ceux qui disaient « qu'ils n'avaient plus voix au chapitre » et qui se sont exprimés. Une clé d'entrée est peut-être d'examiner si ces attentes s'expriment de manière différenciée selon que l'on soit à Bordeaux, à Oloron-Sainte-Marie ou encore à Thouars, et ce que ces cahiers de doléances nous enseignent sur les réalités vécues dans les différents territoires de la Nouvelle-Aquitaine ;

Nous avons réuni le Bureau de notre Assemblée les 17 et 18 avril à Saintes pour rencontrer le président et la vice-présidente du Conseil de développement et échanger avec les porteurs du projet de Ferrocampus soutenu par le Conseil régional. Saintes, ville de 25 000 habitants, a été par le passé un centre important de dépôts et d'ateliers de réparation de la SNCF (jusqu'à 1500 salarié-es dans les années 1960-1970, contre 450 aujourd'hui). Dans le cadre des actions de soutien aux territoires économiquement fragilisés et de sa volonté de créer des nouveaux campus travaillant en lien direct avec les filières économiques régionales, le Conseil régional a décidé d'accompagner la création à Saintes d'un écosystème technopolitain complet dénommé Ferrocampus® qui sera dédié aux enjeux et métiers des transports ferroviaires du futur, intégrant des plateaux techniques mutualisables, des espaces de formation et de valorisation des métiers de la filière, des équipements de test, des espaces d'accueil dédiés aux entreprises innovantes.

Enfin, alors que la Région Nouvelle-Aquitaine célèbre chaque mois de mai le « Joli mois de l'Europe », le CESER a organisé une journée d'information et d'échanges sur « Les fonds européens et les territoires de Nouvelle-Aquitaine » pour sensibiliser l'ensemble des membres de notre Assemblée consultative ainsi que des représentant.es des Conseils de développement sur l'importance des fonds européens pour les différents territoires de la région. La dimension européenne nous concerne toutes et tous, quels que soient notre âge, notre profession ou notre situation sociale. Les politiques européennes contribuent sensiblement à façonner notre quotidien : de l'économie à l'environnement, en passant par les questions sociales ou l'aménagement du territoire, les impacts sur notre vie quotidienne sont nombreux.

Autant de sujets qui traduisent l'implication concrète de la société civile sur les grands enjeux qui nous concernent et viennent logiquement alimenter les réflexions et les thématiques de travail du CESER !

Yves JEAN
Président

*Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

ACTU

LE CESER « HORS LES MURS » : FERROCAMPUS OU LES FUTURS DU TRAIN



Le CESER récemment installé a clairement affiché sa volonté de développer ses liens avec les acteurs et actrices des territoires et d'organiser une partie de ses réunions « hors les murs ». Pour sa première réunion délocalisée, le Bureau du CESER a tenu une réunion en Charente-Maritime, à Saintes pour échanger sur le projet « Ferrocampus » avec :



- Jacky ÉMON, président de l'Association et Conseiller régional
- Séverine RENGNET, directrice générale de l'Association
- Nicolas ZAENGEL, secrétaire général de l'Association
- Ludovic VERMEULEN, directeur des formations et directeur Opérationnel du Campus des Métiers et des Qualifications.

« Ferrocampus » est à la fois un pôle d'innovation et de transfert de technologie, de formation et de promotion de la filière ferroviaire à l'échelle de la région, un pôle d'excellence dédié à la mobilité ferroviaire décarbonée. Il fait partie des grands projets structurants du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine prévus dans le cadre du CPER 2021-2027 et reconnu d'intérêt national par l'État au travers de sa stratégie « France 2030 ». Il est inscrit au contrat de dynamisation de la Saintonge Romane signé entre la Région, Saintes Grandes Rives, l'Agglomération, les Communautés de Communes de Gémozac, de Cœur de Saintonge et le Pays de Saintonge Romane. 50 millions d'euros seront consacrés à la transformation d'une friche industrielle de la SNCF en pôle de formation, d'innovation et de transfert de technologie ferroviaire.

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 110* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES, ASSOCIATIVES,
ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

Sommaire Lettre N° 47	
Ferrocampus à Saintes	P.1-2
Territoires	P.2
Les fonds européens	P.2
Les finances régionales	P.3
Le CESER participe au débat public « mer en débat »	P.3
Actus	P.4

*en représentation directe et indirecte

Le projet de Ferrocampus® s'installera sur le site de l'ex-technicentre de maintenance SNCF dans l'objectif de créer un écosystème complet de 15000 m² dédié aux enjeux et métiers des transports ferroviaires du futur, intégrant des plateaux techniques mutualisables, des espaces de formation et de valorisation des métiers de la filière, des espaces d'innovation pour les entreprises... Objectif annoncé : 900 apprenant-es formé-es par an sur le site de Saintes.

D'ores et déjà, des cursus de formation sont mis en place, des projets ferroviaires sont expérimentés : TELLi, un nouveau TER capable de rouler à la fois sur des petites lignes et sur le réseau structurant national, le projet Draisy de train léger pour les petites lignes, expérimentation d'un service de transport à la demande rail-route, la Ferromobile, décarbonation du matériel roulant (trains à batterie ou à bioGNV en remplacement du diesel), partenariat avec des ports pour favoriser la multimodalité ou le report modal du camion vers le transport de fret...

Les échanges et les nombreuses questions des membres du Bureau du CESER qui ont suivi ont porté principalement sur les innovations matérielles, l'offre de formation, les perspectives des métiers dans le secteur ferroviaire et l'information des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) en lien avec cette offre de formation, sur l'articulation de ce projet avec les enjeux du territoire (économie, emploi, logement et hébergement des élèves et stagiaires) et enfin, plus largement, sur les évolutions à venir des pratiques et des besoins de mobilité.

Pour plus d'information, <https://www.ferrocampus.fr>.



TERRITOIRES METTRE LE PATRIMOINE EN PROJET, UN EXEMPLE À SAINTES



Lors de son déplacement à Saintes, le Bureau du CESER a consacré un temps d'échanges sur le projet de l'Abbaye aux Dames labellisée Centre Culturel de Rencontre (CCR) avec le directeur, David THÉODORIDES, et le chargé de développement, Antoine ZÉNONIE. Labellisée « Centre Culturel de Rencontre » depuis 1996, l'Abbaye aux Dames met en œuvre un projet centré sur la musique et particulièrement l'interprétation, s'inscrivant dans un réseau national et mondial. Le Centre programme notamment un festival de musique baroque reconnu à l'échelle européenne, ainsi qu'un jeune orchestre qui est intégré à un cursus de master porté par les Universités de Poitiers et de Tours qui articule recherche universitaire et alternance.

Ce projet culturel, installé dans le site remarquable d'une ancienne et première abbaye de femmes en Saintonge, est un exemple de valorisation du patrimoine au service d'un projet de développement. Une occasion pour le CESER de constater, sur le terrain, l'à propos de son rapport « Les patrimoines, leviers de développement des territoires » publié en 2022 qui visait à identifier la manière dont tous les patrimoines peuvent générer de la cohésion sociale et des dynamiques territoriales.

TERRITOIRES RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES



Dans le cadre des relations qu'il souhaite développer avec les acteurs et actrices dans les territoires, et à l'occasion de son déplacement à Saintes le 17 avril, le CESER a organisé une rencontre avec Christian PEYRAT, président du Conseil de développement de l'agglomération de Saintes et Chantal RIPOCHE, vice-présidente. Ce Conseil de développement est composé d'au maximum 44 membres bénévoles (22 hommes et 22 femmes). Les habitants intéressés peuvent postuler en renseignant un dossier de candidature. Actuellement, le Conseil de développement travaille sur deux saisines portant sur : « Quel est le territoire rêvé dans dix ans pour les jeunes de 16 à 25 ans ? » et « Dix ans après la prise de compétence "éducation" par l'Agglomération de Saintes, quelle plus-value, quel ressenti, quelles évolutions... pour les usagers ? ». Deux sujets, les jeunesse et l'éducation, sur lesquels CESER et Conseils de développement peuvent s'enrichir mutuellement.

ACTU LES FONDS EUROPÉENS ET LES TERRITOIRES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Chaque mois de mai et à travers toute la France, l'Union européenne et les projets qu'elle porte sont mis en lumière par divers événements pour sensibiliser les citoyen.es aux actions européennes. De son côté, et compte tenu du fort renouvellement des membres de l'Assemblée, le CESER a organisé une réunion de sensibilisation et de formation consacrée à la politique de cohésion européenne et ses programmes dans les territoires en y associant les Conseils de développement de la région.

1^{ère} séquence : un tour d'horizon de l'écosystème européen, de la politique de cohésion, et des domaines d'intervention de l'Union européenne en région avec Carine VERNHES, déléguée régionale du Pôle « Europe et International », Marie-Pierre MESPLÈDE, directrice de la représentation auprès de l'Union Européenne de la Région Nouvelle-Aquitaine, Solenne CORRAND, directrice en charge des fonds européens et Jean-Michel ARRIVÉ, directeur en charge des Coopérations du Conseil régional.

Pour illustrer l'utilisation concrète des financements européens, trois conseiller.es du CESER ont témoigné de leur expérience : Jean-Jacques CASTERET sur le portage et l'accompagnement de projets culturels, Bernadette BONNAC HUDE, au titre de responsable associative sur le portage de projets sur l'égalité Homme/Femme, Olivier BERTRAND, sur le portage et l'accompagnement de projets économiques (filière bois).

Retrouvez les informations dans les relais de proximité que sont les centres Europe Direct ou les maisons de l'Europe ou sur le site <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr>

2^{ème} séquence : les coopérations européennes

Le CESER Nouvelle-Aquitaine est impliqué dans plusieurs niveaux de coopérations territoriales européennes : la coopération transfrontalière, la coopération transnationale et la coopération interrégionale. Cette séquence a permis d'accueillir et d'échanger avec les différents partenaires du CESER Nouvelle-Aquitaine : Javier MUÑECAS, président du Consejo Económico y Social (CES) d'Euskadi, Patrick CARÉ, président du CESER de Bretagne et président du Réseau transnational atlantique (RTA), Rita SILVA VARISCO, présidente de la Commission « Coopérations - Europe » du CESER Nouvelle-Aquitaine, intervenant au titre de l'Association des CESER de l'Atlantique et Ximun CARRERE, co-directeur du Conseil de développement du Pays Basque.

L'occasion de réaffirmer la coopération de la société civile pour faire en sorte que les Régions et États travaillent ensemble sur des thématiques communes pour le développement des régions Atlantique.

DES ACTEURS EUROPÉENS SUR LE TERRITOIRE

Le bureau de représentation de la Région Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles
Situé au cœur du quartier européen, le bureau de Bruxelles travaille sur un grand nombre de priorités régionales et se positionne comme une interface entre la Nouvelle-Aquitaine et les institutions européennes. Il remplit une mission d'information et de veille sur les politiques européennes et défend les intérêts du territoire en étant force de proposition auprès de l'Union européenne. Par ailleurs, il soutient et accompagne les acteurs régionaux dans leurs démarches européennes, notamment pour accéder aux financements européens gérés à Bruxelles.

Les groupements d'action locale
Les acteurs locaux, constitués en Groupes d'Action Locale (GAL) sont responsables de définir les modalités de mobilisation des fonds européens. Dans le cadre de la stratégie de développement local, ils accompagnent les porteurs de projets, orientent la décision d'une aide européenne, et les soumettent aux équipes de la Région Nouvelle-Aquitaine pour instruction.

Les centres Europe Direct
Au niveau local, ils sont les intermédiaires entre les institutions européennes et les citoyens et permettent la diffusion d'informations sur les politiques menées par l'Union européenne tout en encourageant activement le débat local. Aussi, ils offrent un service d'information gratuit et sont à même de donner des conseils et de répondre à des questions sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses actions ainsi que ses financements.

Les maisons de l'Europe
Elles sont des relais entre les institutions européennes et les citoyens. Leur objectif est de permettre à ceux-ci de décrypter des mécanismes complexes, de rester informés et de pouvoir débattre et décider en connaissance de cause sur des sujets d'actualité européenne. Il s'agit là d'un travail d'éducation populaire à une citoyenneté européenne active.

VIENNE / DEUX-SÈVRES
Europe Direct Vienne / Deux-Sèvres
05 16 39 10 32
www.jeuneupoitiers.fr/europe-international

CHARENTE
Europe Direct des Charentes
05 45 37 07 30
www.europe-direct-charente.eu

Tera - Maison de l'Europe de la Charente
06 37 76 13 14
www.tera-maison-europe-charente.eu

GIRONDE
Europe Direct Bordeaux
05 56 56 00 40
www.jeuneabordeaux.fr/europe-direct

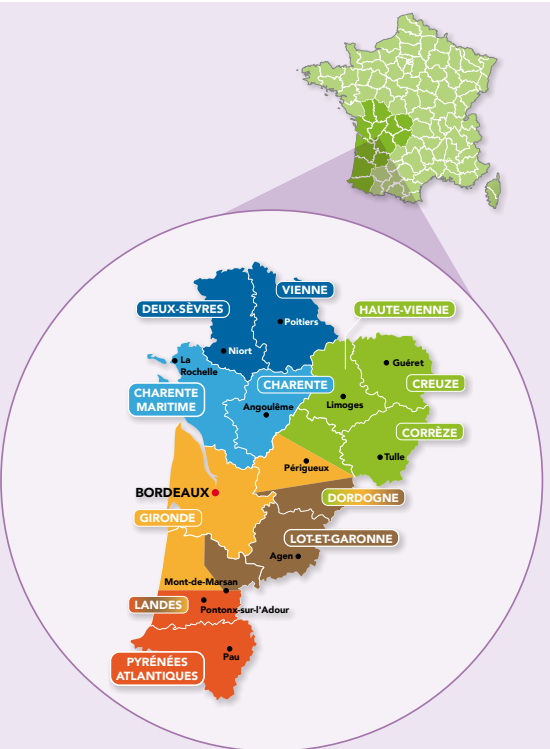
Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine
05 24 57 05 00
www.europe-bordeaux.eu

LANDES
Wipsee - Maison de l'Europe des Landes
07 86 81 25 48
www.maisoneuropelandes-wipsee.fr

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Europe Direct Pau, Pays de l'Adour
05 59 84 92 00
www.europe-direct-ppa.fr

LOTET-GARONNE
Europe Direct Moyenne Garonne
Maison de l'Europe d'Agen
05 53 66 47 59
www.maisoneurope47.eu

CORREZE / HAUTE-VIENNE / CREUZE
Europe Directe Limousin
Maison de l'Europe en Limousin
05 55 32 47 63
www.europe-limousin.eu



À savoir

Pour la période 2021-2027, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est vu confier **1,3 milliard d'euros**, la seconde plus grande enveloppe de France, pour assurer la gestion des programmes européens. Elle gère ainsi quatre fonds - le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen + (FSE+), une partie du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) - qui permettront de financer des projets dans les domaines de l'innovation et la compétitivité des entreprises, la formation, la transition énergétique et numérique, l'agriculture et forêt, la pêche et l'aquaculture, le développement des territoires.



ACTU LES FINANCES RÉGIONALES DÉCRYPTÉES DEVANT LE CESER

L'avis du CESER sur les différents documents budgétaires du Conseil régional est une obligation réglementaire inscrite dans la Loi et le Code Général des Collectivités Territoriales. Pour se familiariser avec les finances publiques et les règles de construction d'un budget régional, le CESER a organisé une journée d'information et d'échanges avec Xavier GIVELET, intervenant au sein de l'organisme « Formation Des Élus Locaux » (FDEL), Jérôme LARUE, directeur général adjoint du Conseil régional chargé du Pôle « Finances » et Laurie BEAUCHET, chargée de mission du Conseil régional.

Quelles sont les règles fondamentales des finances publiques ? Quelles sont les ressources de la collectivité ? Comment le budget régional est-il construit ? Comment formuler une analyse critique d'un budget ? Le panorama très complet dressé par les intervenants a permis d'ouvrir les débats sur les enjeux financiers de la collectivité le principal étant de garantir une situation financière saine tout en continuant à investir pour relever les défis régionaux. Une nouvelle fois, le CESER a relevé les faibles marges de manœuvre de la collectivité qui, ne disposant pas d'un levier fiscal est soumise aux aléas des dotations de l'État et aux financements des programmes européens. Le modèle de financement des collectivités évolue, en passant d'une fiscalité locale à un partage d'impôts nationaux ce qui peut compromettre le lien d'une fiscalité locale avec les entreprises et les territoires régionaux et ce qui ne permet pas une vision pluriannuelle des moyens dont disposera la collectivité. D'autres questions ont été abordées telles que l'introduction d'une dimension sobriété dans le budget en jouant sur la durée d'amortissement des investissements, la prise en compte de la plus-value sociale générée par l'action des associations, la gestion de la dette et l'emprunt, le principe constitutionnel de libre administration des collectivités...

CONTRIBUTION LE CESER PARTICIPE AU DÉBAT PUBLIC « LA MER EN DÉBAT »



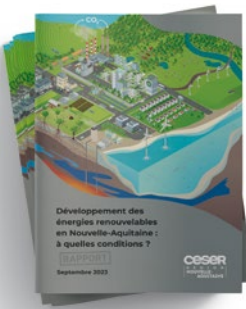
Dans le cadre du débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur la planification maritime : sur l'avenir de la mer, du littoral, de la biodiversité marine et de l'éolien en mer, le CESER Nouvelle-Aquitaine a adopté une contribution s'appuyant sur les travaux adoptés précédemment par l'Assemblée portant sur le développement des énergies renouvelables (2023), le projet « Horizéo » (2021) ou encore l'économie de la mer (2019).



Dans son rapport sur « l'économie de la mer », le CESER explore la façon dont la mer pourra ou non répondre à sept grands défis qui se poseront dans le futur en termes d'emplois durables, d'alimentation, de santé, d'habitat, de loisirs, de transports (marchandises et personnes), mais aussi d'énergies. Il met en évidence de nouveaux modèles de développement, mais préconise une approche de l'économie de la mer qui s'appuie sur l'impératif de préservation et une utilisation raisonnée des ressources naturelles, et non comme un seul levier de croissance.

La contribution du CESER au débat public « la mer en débat » s'intéresse plus particulièrement aux énergies renouvelables et à l'éolien en mer qui reste encore très peu développé en France par rapport à d'autres pays européens. S'il n'existe à ce jour aucune production en Nouvelle-Aquitaine, en raison de potentiels sans doute plus limités que dans d'autres régions, le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Nouvelle-Aquitaine, adopté en 2020 par le Conseil régional fixe néanmoins des objectifs : 3 850 GWh en 2030, 9 100 GWh en 2050 et un projet est en cours au large d'Oléron.

Pour télécharger le rapport flashez le QR code :

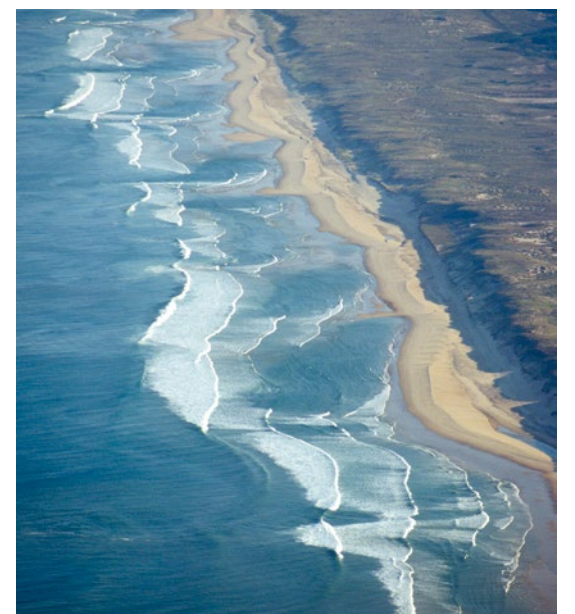


Le CESER Nouvelle-Aquitaine a relevé dans son rapport de 2023 sur le développement des énergies renouvelables un certain nombre d'impacts relatifs aux parcs éoliens en mer : impacts sur l'environnement, la pêche, les ressources minérales, les emplois, les paysages. Il demande que l'incertitude concernant un certain nombre de ces impacts soit levée au plus vite notamment sur la possibilité de poursuivre une activité de pêche professionnelle.

Pour le CESER, l'appropriation des enjeux liés à la transformation du modèle énergétique pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, tout en préservant les écosystèmes, et en assurant la transition des activités économiques, nécessite de renouer le lien

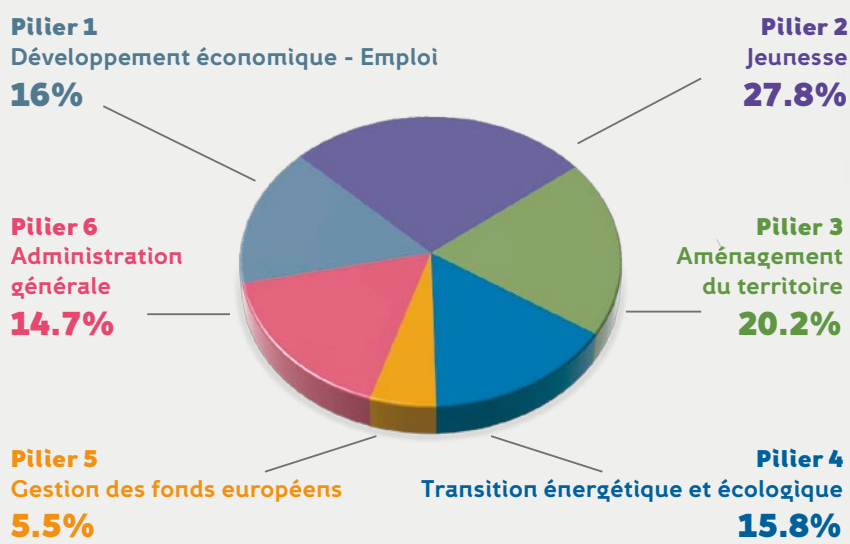
de confiance avec les citoyennes et citoyens. À cet égard, l'Assemblée s'interroge sur la portée de la présente concertation organisée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), et son articulation avec le processus décisionnel, compte tenu de l'annonce récente que les grands choix énergétiques pour 2035 seront fixés par simple décret. Le CESER appelle à maintenir, au-delà du débat public, des formes de concertation et d'expression démocratique pour le suivi des projets et l'évolution de la planification énergétique.

Pour télécharger le rapport flashez le QR code :



A savoir, le budget primitif 2024 de la Nouvelle-Aquitaine

PART DE CHAQUE PILIER DANS LES DÉPENSES TOTALES (hors réaménagement de la dette)



Les chiffres à retenir

- 202 M€ de crédits pour les lycées, notamment pour la performance énergétique et la géothermie; 1 M€/an pendant 10 ans pour végétaliser les lycées;
- 445 M€ en faveur de l'innovation, de la santé, de la recherche et de l'agriculture;
- 306 M€ pour les transports interurbains (ligne express Bordeaux - Blaye...), les transports scolaires, le désenclavement de Limoges, la régénération des lignes, la stratégie RER, les travaux d'accessibilité, les travaux d'urgence;
- 32 M€ pour finaliser le déploiement du très haut débit (THD);
- 225 M€ de crédits pour l'éducation, la jeunesse et l'orientation;
- 63 M€ de crédits pour la biodiversité, l'eau, l'énergie et les déchets.

Vers un budget vert et responsable



En complément de ce regard « comptable », le CESER a consacré un temps de travail sur le « budget vert » dont la généralisation pour les collectivités vient d'être entérinée par le Projet de Loi de Finances (PLF) 2024. Le Conseil régional a en effet décidé de s'engager dans la mise en place d'un budget vert. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision et d'analyse permettant de mesurer l'impact des dépenses en réponse aux enjeux environnementaux, que ce soit au travers de subventions ou de marchés : le climat, la biodiversité, l'eau, les déchets et l'économie circulaire, les pollutions. Au-delà de la mesure de

l'impact, le budget vert s'attache aussi à analyser les processus mis en œuvre par la collectivité pour réduire les éventuels impacts négatifs de ses dépenses.

Une nouvelle fois, le CESER a salué la démarche de l'exécutif régional. Alors que les enjeux environnementaux imposent une réponse forte et urgente et que, parallèlement, les contraintes budgétaires réduisent les marges de manœuvre de la collectivité, un tel outil d'aide à la décision ne peut qu'être bénéfique. Cette « cartographie verte » des dépenses régionales pourrait ainsi permettre de mieux penser, orienter et réajuster les politiques régionales pour répondre aux enjeux identifiés. La prise en compte annoncée des enjeux de justice sociale, dès lors que des guides méthodologiques réalisés par des cabinets experts seront disponibles, répond aux préoccupations du CESER.



Le 23 janvier 2024 : le Préfet de région installe le nouveau CESER Nouvelle-Aquitaine. Quatre mois plus tard, le processus d'installation est quasiment terminé. Temps d'inter-connaissance, formation sur les politiques régionales, les finances publiques, les fonds européens, prise en main des méthodes de travail du CESER... autant d'étapes pour une appropriation par les nouveaux membres de leur mission.

Peu à peu, les différents collectifs de travail qui composent le CESER se sont ainsi constitués et l'Assemblée est désormais en ordre de marche.

C'est maintenant le programme de travail de la mandature qui commence à se dessiner. Des travaux ont d'ailleurs déjà été lancés : l'un à la demande du président du Conseil régional : une saisine sur l'analyse des cahiers de doléances recueillies à la suite du mouvement des « gilets jaunes ». Ce travail a été confié à la Section « Veille et Prospective » du CESER, instance la plus à même de mettre en œuvre une approche prospective, enrichie des apports de ses personnalités extérieures. Elle proposera une contribution sous forme d'un rapport documenté, de pistes de réflexions et de propositions d'action. Le sens général du travail engagé est de comprendre ce qui est advenu pour imaginer les futurs possibles, en vue de nourrir l'évolution et le renforcement des politiques publiques régionales, et de manière générale des politiques « de » et « pour » les territoires.

LE CESER AU SALON DE L'AGRICULTURE

Organisé au Parc des expositions dans le cadre de la Foire Internationale de Bordeaux, le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, c'est neuf jours de rencontres, de découvertes et de partage dans un esprit de convivialité, dont l'enjeu est de présenter les métiers de l'élevage, de la culture et de la valorisation des produits, les pratiques et les savoir-faire des agriculteurs et agricultrices des différents territoires qui font la diversité de notre région. La « Journée de la Nouvelle-Aquitaine », le mardi 21 mai, fut notamment l'occasion pour les deux Présidents de la Région, Alain ROUSSET pour le Conseil régional et Yves JEAN pour le CESER, de tester leurs connaissances en répondant au quizz #aimetonagri, de rencontrer des confréries de Nouvelle-Aquitaine et d'échanger avec les représentant-es du monde agricole.



NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS



Le CESER Nouvelle-Aquitaine a été installé par le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine le 23 janvier 2024. La nouvelle Assemblée socio-professionnelle compte 180 membres, des femmes et des hommes engagé-es pour améliorer l'action publique par des propositions qui éclairent la décision politique.

Pour mieux connaître le CESER Nouvelle-Aquitaine, son organisation, son fonctionnement et les conseiller-es qui le composent, de nouvelles publications sont téléchargeables sur le site Internet ou à votre disposition sur simple demande à contat@ceser-nouvelle-aquitaine.fr.

ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication : W. Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo Réalisation : Laplante

Crédits photos : Région Nouvelle-Aquitaine : Sébastien Laval, Françoise Roch
©CMT17 - E. COEFFE - Union européenne, 2021 - AdobeStock : Rufous, Kimcass
Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine

ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CESER
RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE